



PERIODE D'OCTOBRE 2018 A AOUT 2019 CONTRAT DE PARTENARIAT SOLIDAIRE.

PRODUITS : **lentilles ; huiles de cameline, de colza ou de tournesol ; farines* de maïs ou de lentilles ; polenta ; haricots secs.**

Producteur : VINCENT RAFFAULT la Bertinerie 37220 Crouzilles tél : 06 70 52 13 43 courriel : vinchhh@yahoo.fr

Référente : Sibylle Poirier Coutansais Le Vauthion 37220 Rilly S/ Vienne Tél : 02 47 58 76 65 ou 06 25 68 82 13 sibylle.pc@club.fr

DISTRIBUTION TOUS LES DEUX MOIS LE 3EME MARDI (au lieu -dit les Héraults)

Je soussigné, Vincent Raffault m'engage à fournir tous les deux mois les produits commandés par les consommateurs, à venir au moins un mardi tous les 6 mois et adhère aux principes de la charte de l'Amap Consoude.

Amapien(ne) :

Je soussigné(e), nom, prénom: _____ Adresse : _____

Tél : _____ Courriel : _____

m'engage pour la période du contrat à soutenir le producteur dans sa démarche, à venir prendre mes produits ou les faire récupérer par une personne de mon choix, à assurer au moins une permanence lors de la distribution des paniers et adhère aux principes de la charte de l'Amap Consoude.

J'indique les quantités et le montant du ou des chèques à avancer ci-dessous :

	Octobre	Décembre	Février	Avril	Juin	Août	Total €
Lentilles 3€20/ 1kg							
Huile de cameline 6€50/ 25cl							
Huile de colza 3€75 /75cl							
Huile de tournesol 3€30 /75cl							
Farine de maïs 2€40/ 1kg							
Farine de lentilles 4€50/ 1kg							
Polenta 2€40/ 1kg							
Haricots rouges 5€/ 1kg							
Haricots noirs black turtle 5€/ 1kg							
Haricots blancs lingots 5€/ 1kg							
						Totaux €	

Je règle, en libellant mon ou mes chèques datés à l'ordre de Vincent Raffault.

En un chèque, la somme de : _____ € En _____ chèques, les sommes de _____ €

Fait le _____ Signature producteur _____ signature adhérent _____

* Ces produits peuvent contenir des traces de gluten.